



## Epargne personnelle et compte courant

Par **justaquestion**, le 24/03/2015 à 16:37

Bonjour, j'ai quelques questions concernant les épargnes personnelles.

Je dispose actuellement de certains comptes épargnes ainsi que d'un compte courant (avec carte bleu) dans une banque. Cependant, avec le développement actuel des banques en lignes, j'aimerais sortir mon compte courant de ma banque actuelle, pour en créer un nouveau vers une banque en ligne, tout en laissant mes autres comptes épargnes dans ma précédente banque. Ainsi, pour le même service, je pourrai avoir une carte bleu gratuite dans une autre banque (banque en ligne) plutôt que payante dans ma précédente banque.

Mes questions sont :

- puis-je réaliser cette action ? Ma banque en question doit-elle légalement ou non m'obliger à garder un compte courant chez eux si je souhaite laisser mes comptes épargnes (Livret A, etc.) chez eux ? En somme, puis-je avoir un ensemble de comptes épargne dans une banque sans pour autant avoir mon compte courant dans la même ?

Petite question additionnelle, un particulier peut-il avoir 2 comptes courants ?

Merci pour votre aide !

Par **BBrecht37**, le 24/03/2015 à 17:00

Bonjour,

Vous n'êtes absolument pas tenu d'être titulaire d'un compte courant dans la banque auprès de laquelle vous souscrivez un produit d'épargne classique (comme le Livret A).

En sont l'exemple les Livrets ouverts pour nos charmantes têtes blondes qui, jusqu'à preuve du contraire, ne sont pas titulaires de comptes bancaires.

S'agissant de votre seconde question, vous pouvez bien avoir autant de comptes courants qu'il vous plaît.

En revanche, certains produits d'épargne peuvent être limités en nombre (Livret A, PERP, etc...).

Cordialement,

Par **justaquestion**, le **24/03/2015** à **17:09**

Merci pour votre réponse, c'est devenu plus clair :-)

Bonne journée !